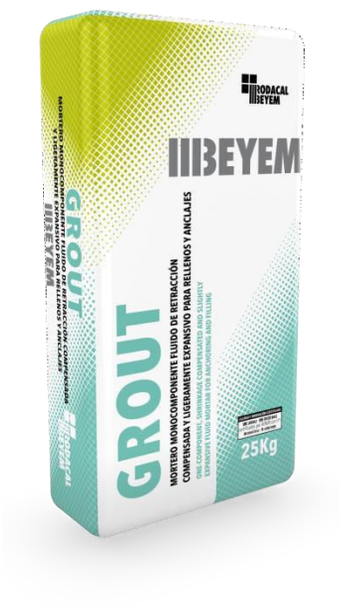
Beyem Grout

Mortier monocomposant, fluide, à retrait compensé, légèrement expansif, pour le remblayage et l'ancrage

EN 1504-6





Description détaillée

BEYEM GROUT est un mortier monocomposant, fluide, à retrait compensé et légèrement expansif, destiné aux remplissages de précision et aux ancrages. Formulé avec des ciments spéciaux et des agrégats sélectionnés, qui assurent une excellente adhérence au béton et une résistance mécanique initiale et finale élevée.

Advantages

- Mélange et pose faciles.
- Résistance initiale et résistance ultime élevées.
- Excellente adhérence au béton, au mortier ou aux l'acier.
- Mortier fluide. Haut pouvoir d'auto-nivellement et de remplissage.
- Sans chlorure. Exempt de fibres organiques.
- Rétractation compensée. Légèrement expansif.
- Exempt de substances agressives pour le béton et l'acier.
- Intérieur et extérieur.

Déclaration environnementale de produit
Contribution à l'obtention de la certification de la construction de bâtiments durables

Utilisations

Ancrage d'éléments en métal, en béton ou de machines. Renforcement des éléments en béton par tubage. Remplissage des bancs de machines. Fixation des boulons. Remplissage des fissures et des cavités à l'intérieur des masses de béton. Remplissage en versant sous les plaques de support.

Supports

Les substrats utiles pour l'application du BEYEM GROUT sont, entre autres:

- Béton (chapes, éléments confinés, dallages...)

Préparation du support

Le béton doit être exempt de poussière, d'huiles, d'agents de démoulage, de résidus de peinture, de matériaux décollés ou mal collés et de contaminants de surface susceptibles de réduire l'adhérence ou d'empêcher l'aspiration ou le mouillage des matériaux d'ancrage et de remblayage. Les éléments métalliques tels que les barres d'armature doivent être exempts de rouille, de mortier, de poussière et d'autres matériaux susceptibles d'entraver l'adhérence ou de contribuer à la corrosion (qualité Sa21/2). Le béton faible, endommagé ou détérioré et, le cas échéant, le béton sain doivent être enlevés par des moyens manuels ou mécaniques appropriés qui ne provoquent pas de vibrations ou d'impacts. Les supports absorbants doivent être mouillés jusqu'à saturation, en évitant l'engorgement et en appliquant le produit lorsque la surface a un aspect mat. Les supports lisses, peu absorbants ou très détériorés doivent être traités par sablage ou par une méthode similaire jusqu'à l'obtention d'une surface présentant une garantie minimale de rugosité et de résistance à la traction. Les exigences spécifiques de la norme EN 1504-10 doivent être respectées.

Mode d'emploi

Pétrir le BEYEM GROUT avec environ 3,0-3,75 l d'eau propre par sac ajouté lentement. La quantité d'eau de gâchage peut varier entre 12 et 15 % du poids du mortier et sera déterminée par la fluidité et la résistance mécanique requises. Pétrir manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtenir un mélange approprié et une consistance fluide sans grumeaux. N'utilisez pas trop d'eau et ne pétrissez pas à nouveau.
Versez le produit immédiatement après le mélange.
Le processus de remplissage doit être facilité, par exemple par une agitation mécanique du mélange.
Lors du remblayage sous les dalles, une sortie d'air doit être prévue pour que l'air puisse facilement s'échapper.
Dans les grandes zones, il est recommandé de vibrer avec une tige.
L'application se fait en épaisseurs de 10 mm au minimum et de 30 mm au maximum par couche, lorsqu'elle est appliquée en surface, et pour les ancrages coulés, des épaisseurs allant jusqu'à 150 mm peuvent être utilisées.
La finition est effectuée à la truelle ou à la spatule dès que le matériau a commencé à durcir.

Remarques importantes

- Ne pas appliquer en dessous de 5ºC et ne pas appliquer au-dessus de 30ºC.
- Ne pas appliquer lorsqu'il y a un risque de gel, de pluie, de vent fort ou de soleil direct.
- Ne pas ajouter d'eau au-delà de la dose recommandée.
- Protégez le mortier fraîchement appliqué contre une déshydratation précoce en utilisant des méthodes de cure appropriées. Le durcissement dans un environnement humide est essentiel pendant au moins 24 heures après l'application.
- Ne pas ajouter d'eau au-delà de la dose recommandée.
- Ce produit n'est pas recommandé pour niveler les surfaces.

Données techniques

Identification du produit et données d'application

Apparition	Poussière
Couleur	Gris
Plage de taille des grains	0-4 mm
Densité du mélange	≈ 2200 Kg/m^3
% Eau de pétrissage	± 12%
Épaisseur minimale par couche	10 mm
Épaisseur maximale par couche	30 mm
Épaisseur maximale d'ancrage par coulée	500 mm
Performance	≈ 20 Kg/m^2 cm d'épaisseur
Position tarifaire	3824.50.90.00

Performance Finale

Classement	Mortier d'ancrage UNE-EN 1504-6
Résistance à l'arrachement	Déplacement < 0,6 mm (Charge de 75 kN)
Teneur en ions chlorure	≤ 0,05 %
Tendance à la fissuration (anneau)	sans discontinuité après 180 jours
Réaction au feu	Classe A1

Tableau des résistances

% Eau	Compression, MPa	
	24 h	28 jours
12,0%	≥ 45	≥ 70
13,5%	≥ 35	≥ 60
15,0%	≥ 25	≥ 55

Présentation et conservation du produit

Le BEYEM GROUT est conditionné en sacs de 25 kg en papier à feuilles multi-feuilles avec une feuille antihumidité. Conservation : 12 mois dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité et dans un endroit couvert.

Nettoyage des outils

Les outils sont facilement nettoyés à l'eau avant que la pâte n'ait durci. Le produit polymérisé ou durci ne peut être enlevé que par des moyens mécaniques.

Rapport descriptif

La régénération, la régularisation, la fixation et l'ancrage d'éléments métalliques et le remplissage de bancs et de fissures dans des surfaces horizontales par application en coulée seront effectués avec le mortier de remplissage et d'ancrage fluide monocomposant à haute résistance, à retrait compensé et légèrement expansif Beyem Grout, de la société Rodacal Beyem, conformément à la norme EN 1504-6. La performance doit être ≈ 20Kg/m² par cm d'épaisseur.

Instructions en matière de santé et de sécurité

Pour toute information concernant les questions de sécurité dans l'utilisation, la manipulation, le stockage et l'élimination des résidus chimiques, les utilisateurs doivent consulter la version la plus récente de la FDS du produit. L'élimination du produit et de son emballage doit être effectuée conformément à la législation en vigueur et relève de la responsabilité du consommateur final du produit.

Certifications

ER-1089/1999

IDI-0004/2012

Contact

www.rodacal.com

rodacal@rodacal.com

967 44 00 18

Note Importante

Produit à usage professionnel.
Produit à usage professionnel. Les informations et, en particulier, les recommandations concernant l'application et l'utilisation finale du produit, sont basées sur les connaissances et l'expérience actuelles de Rodacal Beyem S.L. et sont fournies de bonne foi. Les caractéristiques obtenues sur place peuvent varier en fonction des conditions d'application. En pratique, les différences possibles entre les matériaux, les substrats et les conditions réelles sont telles qu'aucune garantie en termes de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier ne peut être déduite des informations contenues dans le présent document, ni de toute autre recommandation ou conseil écrit. L'utilisateur des produits doit effectuer des tests pour vérifier leur adéquation à l'utilisation prévue. En cas d'application non explicitement prévue dans le document suivant, il appartient à nos clients de s'informer ou d'effectuer des essais préliminaires représentatifs. Les informations données dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part concernant l'application du produit. Aucune responsabilité n'est acceptée en cas d'anomalies causées par une utilisation inappropriée des produits ou par leur combinaison avec des produits non recommandés par Rodacal Beyem ou avec des produits non recommandés par Rodacal Beyem S.L. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et actualisée de la fiche technique ou de la fiche de données, dont une copie sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.